

20€

Association Sportive
Jules SUPERVIELLE



L'Association Sportive du collège est affiliée à l'UNSS :
Union Nationale du Sport Scolaire qui est une fédération multisports ouverte à tous les jeunes collégiens et lycéens.

L'encadrement des entraînements et compétitions est assuré par les professeurs d'EPS qui proposent plusieurs activités au choix du débutant au compétiteur.



Les créneaux de l'AS (Association Sportive) seront affichés sur la vitre du bureau EPS.

Le midi de 12h30 à 13h30	Le mercredi après-midi		
Créneaux proposés qui ne seront pas fixes sur toute l'année scolaire (programmés en fonction de la préparation des compétitions UNSS à venir, des disponibilités des salles, des propositions variées en fonction de la demande des élèves et des choix des professeurs)	Deux créneaux fixes sont proposés : * L'escalade durant Trimestre 1 et 3 seulement (13h-15h : 2 groupes d'une heure de pratique en fonction de la place) * Le soutien natation (13h20-14h40 : 1h dans l'eau)	Créneaux d'entraînements et de découvertes proposés <u>ponctuellement</u>	Compétitions UNSS et sorties avec l'AS proposées : - Inscription sur la fiche d'activité au niveau de la vitre du bureau EPS - Convocation pour chaque sortie UNSS à prendre pour que les parents soient informés des jours et horaires de chaque sortie. Les parents signeront cette convocation en guise d'autorisation parentale pour la participation à chaque rencontre sportive.
<i>Prise en charge et responsabilité des déplacements des élèves</i>			
<i>Les midis : les élèves sont accompagnés à 12h30 par les professeurs sur les installations sportives après le self et raccompagnés au collège pour le cours de 13h30.</i>		<i>Le mercredi après-midi : Les élèves se rendent à pieds aux installations ou à la piscine. Les parents récupèrent leurs enfants sur le lieu de l'activité ou au collège.</i>	

Pour l'inscription de l'année 2023/2024, il faut joindre :

- La somme de 20€ par chèque à l'ordre de « A.S collège Jules Supervielle »
- L'autorisation parentale ci-dessous

**Vous pouvez souscrire une assurance complémentaire proposée par la Maif, prendre contact avec le secrétaire de l'association sportive.*

AUTORISATION PARENTALE pour l'année 2023/2024

Je, soussigné, père, mère ou tuteur

Autorise l'élève, **NOM, Prénom**

Date de naissance/...../..... **Classe**

⇒ **Sport(s) que mon enfant souhaite pratiquer particulièrement à l'AS** :

⇒ (Info complémentaire : sport(s) que mon enfant pratique déjà en club :

En outre, j'accepte que les responsables de l'association sportive autorisent en mon nom, une intervention médicale ou chirurgicale en cas d'urgence.

J'autorise la prise de photos et de vidéos, lors des entraînements et compétitions à usage pédagogique (affichage, compte-rendu, site du collège...)

Fait à le Signature